ssp vpod

Journal du Syndicat suisse des services publics

nº 9 . 100e année . 24 mai 2019

Eric Roset

services PUBLICS

Préparatifs de grève…

14 JUIN . À 20 jours de la grève des femmes, les préparatifs battent leur plein partout. La mobilisation s'annonce de grande ampleur, avec une participation qui s'élargit de jour en jour. Tour d'horizon . EN PAGE 3

JAR - CH 8036 Zurich

Succès patronal

2 ÉDITORIAL – Le SSP regrette l'issue de la votation sur la RFFA, acceptée par 66,4% des voix. Notre syndicat poursuivra cependant son combat pour la justice fiscale et contre le démantèlement des services publics.

Sacrée paix du travail

6/7 CONTRE-FEUX – Les patrons l'invoquent aujourd'hui pour décourager les salariées de faire grève. Retour sur la naissance d'un mythe national, son lien avec le nationalisme et ses effets sur le mouvement ouvrier.

Femmes en enfer

12 NOTRE MONDE – Le 14 juin, Letekidan Tesfaye participera à la grève féministe. Elle dénoncera les violences subies par les migrantes. Dans leur pays d'origine, sur les routes de l'exil mais aussi en Suisse.

L'image de Valdemar Verissimo
Des actions dans tout le pays pour lancer le compte à rebours

Le 14 mai, un mois exactement avant le jour J, les collectifs locaux ont rivalisé de créativité pour appeler à la grève féministe. Banderoles, affiches et drapeaux ont habillé les quatre coins du pays (ici, à Lausanne).

Éditorial

RFFA: une victoire pour les patrons

AGOSTINO SOLDINI
SECRÉTAIRE CENTRAL SSP

Le SSP regrette l'issue de la votation sur la RFFA. En dernière instance, c'est le financement supplémentaire en faveur de l'AVS qui a fait pencher la balance vers le «oui». Il a permis de faire passer l'arnaque fiscale nettement refusée en votation il y a à peine deux ans.

Cette issue ne profitera qu'à une infime minorité de propriétaires d'entreprises, au détriment de l'écrasante majorité de la population, d'ici et d'ailleurs. Le score du «non» est toutefois loin d'être négligeable, ce qui encourage notre syndicat à poursuivre son combat pour la justice fiscale et contre le démantèlement des services publics.

Le SSP a été l'un des principaux animateurs du Comité «RIE III, RFFA: non, c'est NON!», qui a lancé et fait aboutir le référendum à l'origine de la votation du 19 mai. À nos yeux, son résultat s'explique par trois facteurs.

Tout d'abord, l'énorme disproportion de moyens entre partisan-e-s et opposant-e-s de la RFFA. Financés à coup de millions par les grandes entreprises, les premiers ont inondé le pays de leurs affiches, tous-ménages et publicités dans les médias. Ils ont certainement dépensé cent fois plus d'argent, au bas mot, que notre comité référendaire. Bref, c'était un peu le combat de David contre Goliath…

Deuxièmement, la RFFA a été soutenue par une ample coalition, réunissant l'ensemble des organisations patronales et presque tous les partis, ce qui a permis de ratisser large.

Enfin, la stratégie des partisan-e-s de la RFFA a fonctionné: appâter les citoyen-ne-s par un financement supplémentaire en faveur de l'AVS afin de faire passer l'arnaque fiscale nettement refusée en votation il y a à peine deux ans. Si cette manœuvre politicienne a pu marcher, c'est grâce à l'attachement de la population à l'AVS. Cet attachement est d'ailleurs de bon augure pour les batailles à venir contre le projet AVS 21 et, en particulier, contre la hausse à 65 ans de l'âge de la retraite des femmes.

LE SSP POURSUIVRA SON COMBAT

L'issue de cette votation constitue, à n'en point douter, une victoire pour les milieux patronaux. Les propriétaires des entreprises les plus rentables, les 1% d'ultra-riches, bénéficieront en effet d'un formidable cadeau fiscal, à hauteur de plusieurs milliards de francs.

L'écrasante majorité de la population, d'ici et d'ailleurs, en paiera le prix. La RFFA entraînera ainsi des coupes massives dans les services publics. Elle privera également les collectivités publiques des ressources nécessaires pour répondre à l'urgence climatique. Enfin, grâce à cette loi, les multinationales continueront à transférer en Suisse l'argent arraché aux pays pauvres, condamnant à la misère des dizaines de millions d'êtres humains.

Le SSP tient toutefois à souligner que, dans le contexte de cette bataille référendaire, le score du «non» est loin d'être négligeable. Il est l'expression du rejet que stimule la politique de dumping fiscal que la RFFA consolide et de ses effets néfastes pour les 99% de la population.

Cela nous encourage à poursuivre notre combat pour la justice fiscale et contre le démantèlement des services publics. ■

14 JUIN . À 20 jours de la grève, les préparatifs battent leur plein. La mobilisation s'annonce de grande ampleur, avec une participation qui s'élargit de jour en jour. Tour d'horizon.

Préparons la grève partout!

MICHELA BOVOLENTA . SECRÉTAIRE CENTRALE SSP
VALDEMAR VERISSIMO . PHOTO

Programmes, T-shirts, badges et autocollants se volatilisent. Les agendas sont bondés: conférences, groupes de travail, ateliers bricolage, assemblées sur les lieux de travail, chorales, soirées de soutien à la grève.
Les activités se suivent et ne se ressemblent pas. Les Collectifs ont redoublé d'imagination pour marquer le coup à J-31, le 14 mai, lors d'une journée d'action nationale décentralisée: des banderoles suspendues au-dessus d'un barrage en Valais, sur le funiculaire en ville de Fribourg, plus modestement une immense banderole sur un mur à Lausanne. Ailleurs, des statues d'hommes travesties en femmes, une gare occupée en chanson à Neuchâtel. Le 14 mai a marqué la dernière ligne droite vers une grève qui s'annonce de très grande ampleur[1].

PARTICIPATION MASSIVE. Chaque jour, la mobilisation s'amplifie: les paysannes se mettent en grève, des groupes de femmes migrantes s'organisent[2], les femmes protestantes annoncent qu'elles feront sonner les cloches dans de nombreuses églises et les femmes catholiques dénoncent le machisme des institutions ecclésiastiques. Certains employeurs, notamment publics, annoncent des mesures extraordinaires: les employées de la Ville de Genève seront libérées de l'obligation de travailler, alors que la Ville de Lausanne libère son personnel entre 11 heures et midi, puis fermera ses guichets dès 15 h. Plus chiche, l'Etat de Vaud, où la grève a été décrétée licite par l'Organe de conciliation, annonce qu'il libèrera le personnel à 15 h 30, mais que l'heure doit être compensée, y compris pour le personnel en grève. Un non-sens que le SSP a contesté.

ON VEUT DU CONCRET. En même temps, l'Etat de Vaud annonce que les cinq conseillères d'Etat vaudoises seront présentes à la manifestation. Cet élan en faveur de la grève féministe et des femmes* est le résultat de la forte mobilisation sur le terrain et de la légitimité de la lutte pour l'égalité. Si nous nous en réjouissons, nous ne pouvons pas nous en contenter, car notre but est de réaliser l'égalité dans les faits. Or, si l'on prend le cas vaudois, nous n'avons à ce jour pas reçu la moindre réponse de la part de l'Etat-employeur sur le cahier de revendications présenté par la Région Vaud de notre syndicat. C'est pourtant sur le terrain concret que se mesure l'engagement réel des conseillères d'Etat.

GRÈVE PARTOUT. La grève du 14 juin sera une grève globale: sur les lieux de travail, de vie, d'études, de consommation.
Partout, nous ferons grève pour l'égalité, la solidarité et le respect. Cette manière de voir et de faire la grève correspond aux multiples facettes et préoccupations de la vie des femmes.
Les jeunes sont de plus en plus nombreuses à faire des études et à vouloir s'investir dans la vie professionnelle sans que cela soit incompatible avec une vie de famille, voire avec une vie, tout court! Elles voient leurs aînées, leurs propres mères, courir et s'épuiser à tenter de tout concilier dans une société qui n'est pas faite pour.
Une société qui culpabilise celles qui n'arrivent pas à accomplir la mission impossible qui consiste à être une employée modèle, flexible et souriante en même temps qu'une mère parfaite, disponible 24 heures sur 24 et pratiquant la zen attitude en toute circonstance. Une société qui, en même temps, pose un regard pesant et interrogateur sur celles qui vivent seules, n'ont pas d'enfants et/ou sortent des stéréotypes qui nous collent à la peau dès la petite enfance.

SUR LES LIEUX DE TRAVAIL. Dans le secteur public et subventionné, la grève s'organise sur de très nombreux lieux de travail, avec des modalités et des degrés d'implication divers. Un premier résultat concret est la rédaction d'une quinzaine de cahiers de revendications, dont ceux des personnels de la Confédération, de l'Etat de Vaud, de la Ville et du Grand Théâtre de Genève, de la Ville de Lausanne, de l'aéroport, des secteurs de l'enfance, des hôpitaux, des EMS, de l'IMAD, du social, de l'Université de Neuchâtel. ■

[1] Le communiqué de presse et les photos sur www.grevefeministe2019.ch
[3] Le Collectif romand pour la grève a traduit un appel court à la grève en de nombreuses langues, vous le trouvez sur https://ssp-vpod.ch/campagnes/pour-legalite-contre-le-sexisme/materiel/materiel-et-dossiers/

Repérages

DES REVENDICATIONS FOISONNANTES

Si les demandes sont nombreuses, certaines reviennent régulièrement.

Parmi les mesures qui figurent le plus souvent dans les cahiers de revendications, on retrouve: la réduction du temps de travail et le respect des plannings à la place du temps partiel et d'une flexibilisation qui se fait au détriment de la vie privée et familiale; la réinternalisation du personnel de nettoyage au sein du personnel de l'Etat et des institutions parapubliques; la transparence, le contrôle et la valorisation des salaires, en particulier dans les fonctions et métiers occupés majoritairement par des femmes; des congés maternité, paternité, parentaux, pour enfants et proches malades, qui répondent aux besoins et aux souhaits des parents; le remplacement systématique des femmes en congé maternité ou encore la reconnaissance de la pénibilité des métiers féminins, notamment dans le secteur de la santé.
Les soignantes revendiquent aussi une retraite à 60 ans sur le modèle de celle du secteur du bâtiment ainsi que des aménagements d'horaires pour les femmes enceintes et les personnes de plus de 55 ans.
Dans les cahiers de revendications, il y a aussi des mesures comme l'introduction du language épicène, la mise en place de campagnes de sensibilisation au respect des femmes et des personnes LGBTIQ, la prévention et la tolérance zéro en matière de sexisme et de harcèlement sexuel.
Ou encore, des revendications très concrètes pour réaliser l'égalité au quotidien: des locaux pour allaiter ou tirer le lait, des habits de travail adaptés aux femmes dans les métiers masculins, des douches et vestiaires séparés, des mesures pour assurer la sécurité du personnel féminin sur certains lieux de travail sensibles, ainsi que sur le trajet, notamment pour les travailleuses de nuit[1]. MB ■

[1] https://ssp-vpod.ch/campagnes/pour-legalite-contre-le-sexisme/materiel/revendications-et-manifeste/

Sur le terrain

«MOI AUSSI, JE FAIS GRÈVE !»

Il est encore temps de s'organiser en vue du 14 juin. Les temps forts de la journée.

Si vous ne l'avez pas encore fait, organisez-vous avec vos collègues, contactez le SSP de votre région, commandez le matériel (affichettes, badges, flyers), visitez le site du SSP sur lequel vous trouverez toutes les informations nécessaires pour vous organiser sur le lieu de travail ainsi que pour participer aux actions unitaires prévues dans votre canton.
La grève féministe et des femmes* commencera à minuit avec des actions en ville, puis se poursuivra pour converger vers un premier moment unitaire au niveau national: dès 11 h, des rassemblements auront lieu un peu partout pour lire l'Appel à la grève tel qu'adopté lors des Assises de Bienne le 10 mars dernier, qui ont réuni 500 femmes de tout le pays[1]. Place ensuite aux pique-niques et repas solidaires.
À 15 h 24, heure symbolique à laquelle les femmes ne sont plus payées en raison de l'inégalité salariale moyenne, les Collectifs invitent toutes les femmes et hommes solidaires à converger vers les lieux de rassemblement unitaire pour ensuite participer à des manifestations, qui auront lieu à Genève, Lausanne, Neuchâtel, Fribourg, Sion, Delémont et Bienne, ainsi que dans les villes alémaniques.
Toutes* ensemble, en grève, arrêtons le pays![2] MB

[1] https://ssp-vpod.ch/downloads/campagnes/greve-des-femmes-19/appel-national-a-la-greve.pdf
[2] Les programmes cantonaux sont disponibles sur www.ssp-vpod.ch

AÉROPORT DE GENÈVE DYSFONCTIONNEMENTS À TOUS LES ÉTAGES

L'ETAT DE GENÈVE DOIT REPRENDRE LE CONTRÔLE!

Le SSP constate avec indignation que le chef de la sûreté de l'Aéroport international de Genève, arrêté mercredi dernier par la police, était corruptible. Placé à ce poste hautement délicat, cet ancien salarié de Securitas se serait enrichi personnellement en violant allègrement les règles de sa fonction et la déontologie.

Les organes compétents ont, au mieux, fermé leurs yeux sur les pratiques qui ont conduit le prévenu à une détention prolongée. Ce dernier n'a pas pu agir seul: il a mené ses méfaits durant de nombreuses années, aussi bien sous la direction actuelle que la précédente.

Dans un rapport publié le 16 mai, la Cour des comptes a épinglé de graves dysfonctionnements à l'aéroport. Elle a notamment constaté que certains contrats financiers n'avaient pas la forme écrite. Le conseil d'Etat étant l'organe de surveillance des institutions de droit public, les comptes de l'AIG ont obtenu son aval durant plus de cinq ans. L'exécutif a donc gravement failli à son devoir découlant de l'article 38 de la Loi sur l'Aéroport international de Genève.

Le conseil d'administration de l'aéroport a toléré ces pratiques ou n'a pas rempli sa mission; sa direction, quant à elle, a violé l'article 15 du Règlement d'exploitation de l'AIG, qui stipule: «Aucune activité commerciale, financière, industrielle ou artisanale ne peut être exercée à l'aéroport sans une concession accordée par l'exploitant». Or les entreprises au bénéfice d'une concession sont peu nombreuses. La grande majorité des 11 000 travailleurs et travailleuses sur la plate-forme de l'AIG ne sont pas au bénéfice d'une convention collective de travail (CCT), au mépris de l'article 6.3 du Règlement sur le marché de l'assistance en escale du trafic de lignes et charters à l'Aéroport International de Genève, selon lequel toute «l'activité des prestataires de services […] doit être réalisée dans le respect […] de la protection des droits des travailleurs». De nombreuses entreprises, à l'instar de Dnata et de SR Technics, ne sont pas signataires de CCT. Entachés d'irrégularités, les mandats accordés à Dnata, à Custodio et à Securitas doivent être révoqués.

Le conseil d'administration de l'aéroport doit aussi tirer les conséquences de cette faillite collective et démissionner.

Pendant de nombreuses années, l'aéroport s'est transformé en laboratoire de la privatisation des services publics. La précarité y a fait son nid. Son développement s'est réalisé à grands coups de sous-enchère salariale, de contrats de travail auxiliaires, d'intérimaires, de temps partiel imposé, etc. La culture de management est basée sur la répression du personnel et le copinage.

En vertu de l'article 8.2 de la Loi sur l'organisation des institutions de droit public (LOIDP), le Conseil d'Etat doit intervenir et mettre l'aéroport sous tutelle afin de «sauvegarder les intérêts de l'institution et de l'Etat».

Le SSP demande à Serge Dal Busco, président du Département des infrastructures, de reprendre le contrôle de l'AIG. ■

JAMSHID POURANPIR . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION GENÈVE

FRIBOURG APRÈS RFFA, LA BATAILLE CONTINUE

NON À LA RÉFORME FISCALE CANTONALE!

Le SSP – Région Fribourg regrette le résultat de la votation sur RFFA. Acceptée à 66,4%, celle-ci permettra d'octroyer de nouveaux cadeaux fiscaux aux entreprises les plus rentables et à leurs actionnaires.

Toutefois, il est clair que le résultat de la RFFA traduit une acceptation du financement supplémentaire de l'AVS, et non un soutien aux cadeaux fiscaux.

Le volet fiscal de la RFFA, qui n'est qu'un pâle copié-collé de la RIE III refusée il y a près de deux ans, n'aurait eu aucune chance d'être accepté s'il n'avait pas été couplé au financement additionnel de l'AVS.

Dans ce sens, le résultat fribourgeois (68,43% de Oui à la RFFA) ne laisse en aucun cas présager une acceptation de la réforme fiscale cantonale le 30 juin prochain. Le projet défendu par le Conseil d'Etat diminuerait en effet drastiquement le taux d'imposition cantonal des bénéfices, sans apporter d'importantes compensations sociales.

En 2017, les Fribourgeois-e-s avaient rejeté la RIE III à plus de 63%, adressant ainsi un carton rouge au projet du Conseil d'Etat, qui était déjà sur la table; en refusant la RIE III, la population avait également affiché son soutien aux services publics, qui auraient été les premiers touchés pour compenser les pertes fiscales.

La loi cantonale n'ayant subi aucune modification majeure depuis, notamment au niveau de la baisse du taux d'imposition, il est difficile d'imaginer que la population accepterait de passer à la caisse pour compenser les millions de pertes prévues pour les collectivités publiques.

Le Parti socialiste suisse (PSS) a quant à lui annoncé qu'il souhaite lancer une initiative visant à freiner la concurrence fiscale. Il serait donc cohérent que sa section fribourgeoise combatte également les cadeaux fiscaux prévus dans son canton.

Le SSP appelle donc le Parti socialiste fribourgeois (PSF) à se rallier à la coalition qui inclut l'ensemble des autres partis de gauche et les syndicats. Une nouvelle bataille commence. ■

VIRGINIE BURRI . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION FRIBOURG

AÉROPORT DE GENÈVE LES SYNDICATS LANCENT UNE PÉTITION

UNE CRÈCHE POUR LES EMPLOYÉ-E-S DE L'AIG!

Les milliers d'employées et employés de l'aéroport de Genève sont pénalisé-e-s tous les jours, car:

- Il n'y a pas de crèche à proximité et en capacité suffisante pour la garde des enfants.
- Il n'existe pas de salle pour les femmes qui allaitent. Pourtant, le temps d'allaitement fait partie des heures de travail, comme le prévoit l'article 60 de l'Ordonnance 1 sur la Loi sur le travail (OLT1); d'autre part, l'employeur/-euse a l'obligation de mettre à disposition un local séparé pour allaiter (OLT3, article 34).
- Le chemin entre les parkings et les lieux de travail n'est pas suffisamment sécurisé. De nombreux incidents graves ont traumatisés des femmes, mais aussi des hommes. Pourtant, en cas de travail de nuit, l'employeur/-euse doit prendre des mesures de protection des travailleurs/-euses, notamment en ce qui concerne la sécurité sur le chemin du travail, l'organisation des transports, les possibilités de se reposer et de s'alimenter, ainsi que la prise en charge des enfants (Loi sur le travail, article 17).

Par conséquent, et dans le cadre de la grève des femmes prévue le 14 juin prochain, le SSP et le SIT ont lancé une pétition commune demandant à la direction de l'AIG de:

- aménager une crèche adaptée aux horaires de travail des parents;
- mettre une salle adéquate à disposition des femmes qui allaitent;
- sécuriser le chemin entre les parkings du personnel et le lieu de travail (éclairage, agent-e-s de police, caméras de surveillance, etc.).

Cette pétition sera remise à la direction de l'AIG, avec copie aux employeurs/-euses. Le délai pour la récolte est fixé au 11 juin. À signer et faire signer par les collègues! ■

JAMSHID POURANPIR . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION GENÈVE

JURA BERNOIS MAISON DE L'ENFANCE EN GRÈVE LE 14 JUIN

«NOS COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES NE SONT PAS RECONNUES»

La maison de l'enfance Les Ecureuils située à Corgémont, dans le Jura bernois, sera fermée pour cause de grève le 14 juin prochain. Questions à Anne Perrin, directrice des Ecureuils et éducatrice de l'enfance ES et Joëlle Grünig, éducatrice ES.

Comment la décision de fermer la crèche est-elle née?

Anne Perrin, Joëlle Grunig – Au cours de nos discussions, nous nous sommes aperçues que toute l'équipe éducative souhaitait participer à cette grève et y trouvait du sens. Nous sommes donc rapidement arrivées à la conclusion, unanime, qu'il fallait fermer la crèche le 14 juin.

Après avoir pris cette décision au sein de l'équipe éducative, quelles démarches avez-vous entreprises?

Tout d'abord, nous avons informé le comité de l'association de la Maison de l'enfance Les Ecureuils lors d'une séance, le 4 avril dernier.

Comment ont réagi les autorités communales?

Nous ne sommes pas une institution communale mais une association subventionnée par le canton de Berne et la commune, via la compensation des charges. La commune a été informée par le biais du conseiller municipal responsable du dicastère de la santé publique et prévoyance sociale, qui participe à nos comités avec une voix consultative.

Avez-vous pris contact avec les parents des enfants accueillis au sein de la Maison de l'enfance?

Bien sûr, nous les avons avertis par courrier en avril, puis via un communiqué adressé à la presse, le mois suivant.

Quelles ont été les réactions?

La majorité des parents n'a pas réagi directement. Certains nous ont dit qu'ils seraient dérangés pour l'organisation de la garde de leurs enfants ce jour-là. D'autres nous ont exprimé leur soutien.

Quelles sont vos revendications?

Nous voulons une valorisation de notre profession, trop souvent assimilée à des activités d'éducation assignées aux femmes et dévalorisée sur les plans social et économique. Nous voulons aussi venir à bout du parallélisme qui est tiré entre le travail de prise en charge des enfants et le travail domestique. Faire évoluer les mentalités selon lesquelles les métiers de la petite enfance mobilisent des qualités féminines et maternelles, qui seraient «naturelles». Ces stéréotypes de genre ont pour conséquence de reléguer nos compétences professionnelles au second plan, car elles sont considérées comme «innées». Nous revendiquons également de meilleures conditions salariales. Et nous voulons une égalité de traitement en ce qui concerne le travail partiel: aujourd'hui, c'est toujours la femme qui baisse son taux d'activité à l'arrivée des enfants.

Que est le message que vous aimeriez faire passer?

Les éducatrices ont pour mission, entre autres, de développer une action professionnelle égalitaire et non discriminante entre les filles et les garçons. Elles sont formées à cela, car gommer les stéréotypes de genre est souvent contre-intuitif. Ces stéréotypes sont présents dès la petite enfance, mais ils ne sont pas encore figés dans la représentation des enfants.

Notre métier nous tient à cœur. Parce que nous sommes engagées auprès des enfants et de leurs familles, nous voulons l'égalité et la fin des discriminations de genre. C'est pour cela que nous ferons grève le 14 juin! ■

VIRGINIE OLIBONI . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION JURA

Pour l'Organisation internationale du travail, la Suisse fait partie des cancres en matière de protection des délégués syndicaux, aux côtés de la Biélorussie. Les syndicats exigent des changements.

Liberté syndicale : la Suisse sur liste noire

SERVICES PUBLICS

La protection des délégué-e-s syndicaux/-ales contre le licenciement reste totalement insuffisante en Suisse. Les patrons peuvent les virer en guise de représailles, dans une impunité quasi-totale. C'est pour cette raison que la Commission de l'Organisation internationale du travail (OIT) chargée de la liberté syndicale vient de confirmer le placement de la belle Helvétie sur sa liste noire.

AUX CÔTÉS DE LA BIÉLORUSSIE. Au total, 40 pays sont épinglés par l'OIT en raison de violations des droits syndicaux. La Suisse, la Grèce et la Biélorussie sont les seuls Etats européens mis en cause.
Cette information tombe juste avant les célébrations du centenaire de l'Organisation internationale du travail (OIT). Cette dernière demande aux autorités helvétiques d'agir plus fermement contre les licenciements abusifs de salarié-e-s actifs/-ves au plan syndical, de membres de commissions du personnel ou de salarié-e-s membres de conseils de fondation dans les caisses de pension.
L'Union syndicale suisse (USS) appelle aussi le Conseil fédéral et le Parlement à remédier au plus vite à cette situation.

CONVENTION 98 NON RESPECTÉE. Concrètement, l'OIT reproche à la Suisse de violer, dans le domaine de la protection contre le licenciement, les droits humains des salarié-e-s actifs/-ves au niveau syndical. Ces droits sont pourtant garantis par la convention nº 98 de l'OIT, que la Suisse a ratifiée en 1999.
Il y a quinze ans, en 2004, l'OIT avait déjà signalé au Conseil fédéral que l'indemnisation maximale de six mois de salaire, prévue dans le Code des obligations en cas de licenciement abusif, n'était pas assez dissuasive. Dans la pratique, la situation est pire: en général, les employeurs fautifs sont condamnés à verser seulement deux ou trois mois de salaire.

SILENCE, ON LICENCIE. L'OIT a demandé à la Suisse de fixer l'indemnité maximale en cas de licenciement abusif à douze mois de salaire, au moins, et de prévoir le réengagement de la personne licenciée dans les cas les plus graves. Ces deux revendications sont partagées par l'USS. Mais depuis quinze ans, rien n'a bougé. Employeurs et Conseil fédéral freinent des quatre fers afin de bloquer tout renforcement de la protection contre les licenciements – ainsi que toute augmentation de la compensation financière. Pendant ce temps, les employé-e-s qui gênent les patrons en usant des libertés syndicales fondamentales sont toujours licencié-e-s sans bruit.

LES CAS SONT LÉGION. Pour expliquer sa décision de mettre la Suisse sur liste noire, l'OIT a notamment mentionné le licenciement d'une quinzaine de salarié-e-s de l'hôpital La Providence en raison de leur participation à une grève visant à défendre leur CCT. On peut aussi citer le cas de notre collègue Hans Oppliger: cet imprimeur et militant syndical, représentant du personnel à la caisse de prévoyance d'Edipresse, avait été licencié en 2009 du Centre d'Impression de Bussigny – propriété du groupe Edipresse, alors en pleine procédure de rachat par Tamedia. En cause: son combat contre la baisse du taux de conversion voulue par la direction du groupe.

SECO PAS PRESSÉ. La liste noire de l'OIT sera discutée en juin à la Conférence du centenaire de l'institution, que la Confédération présidera à Genève. De leur côté, les autorités fédérales ont réagi assez placidement à la nouvelle. Le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco) a affirmé avoir «pris note du listage de la Suisse. Il ajoute pour autant que cette liste sera discutée et raccourcie à 25 pays au total lors de cette conférence. Ce n'est qu'à ce moment que la Suisse serait réprimandée et appelée à modifier ces irrégularités» [1].

IL EST TEMPS DE BOUGER! Du côté des syndicats, le son de cloche est différent. Luca Cirigliano, secrétaire central à l'USS, dénonce le fait que la Suisse «ignore pendant des décennies des droits humains et des recommandations de l'OIT qu'elle a elle-même ratifiés». «C'est une honte que la Suisse soit sur cette liste noire. Notre pays s'y retrouve au même titre que des Etats tels que la Sierra Leone, le Tadjikistan ou la Biélorussie. Il est grand temps que le Conseil fédéral et le Parlement revoient leur copie», ajoute le responsable syndical. Affaire à suivre. ■

[1] ATS/RTS, 16 mai 2019.

Le trait de Frédéric

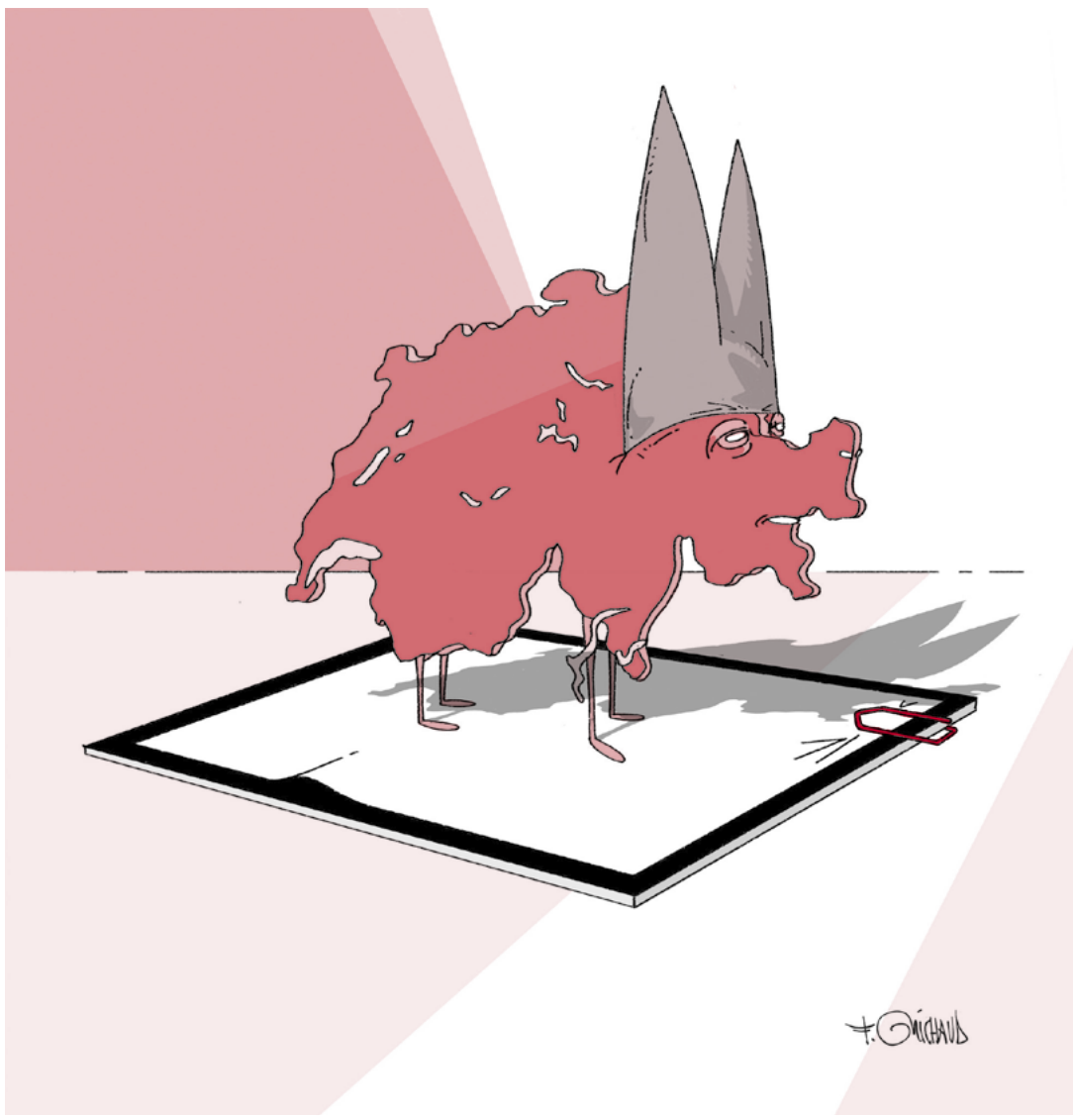

Agenda militant

GRÈVE DU CLIMAT
TOUTE LA SUISSE
Vendredi 24 mai
Delémont: 14 h, place de la Gare
Fribourg: 16 h, place Georges-Python
Genève: 8 h, Uni-Mail: matinée militante; 12 h, Place de Neuve: manifestation
Neuchâtel: 14 h, Bas du Funambule/Université
Lausanne: 10 h 30, place de la Gare
Sion: 8 h, place de la Gare

FÊTE DES VOISINS À MAUDET
GENÈVE
Expo de dessins de presse sur l'affaire Maudet par Herrmann
Chansons satiriques par le Duo d'eXtrêmes Suisses
Vendredi 24 mai, dès 18 h
Rue du Vieux-Billard 25

GRÈVE DES FEMMES, GRÈVE DU CLIMAT
FRIBOURG
Table-ronde
Lundi 27 mai, 19 h
Le Port

L'ORGANISATION SYNDICALE
GENÈVE
Cycle de formation organise par le SSP
Mardi 28 mai, 18 h
Université ouvrière de Genève

ET LA FEMME CRÉA HOLLYWOOD
GENÈVE
Projection du documentaire de Julia et Clara Kuperberg, suivie d'une discussion avec Stéphane Mitchell, Coprésidente de SWAN *(Swiss Women's Audiovisual Network)*
Mardi 28 mai, 19 h
Fonction: Cinéma, Maison du Grütli

DESEXIL, DE L'EXIL
GENÈVE
Rencontres internationales publiques
Film, débat, ateliers
Du 7 au 9 juin
UOG et Uni-Mail

Impressum

JOURNAL DESTINÉ AUX MEMBRES DU SSP
PARAÎT TOUS LES 2 VENDREDIS DU MOIS

ÉDITEUR RESPONSABLE
SSP-VPOD
Stefan Giger
Secrétaire général
Case postale 8279
8036 Zurich
www.ssp-vpod.ch

RÉDACTEUR RESPONSABLE
Guy Zurkinden
Case postale 1360
1001 Lausanne
Tél. 021 340 00 00
Fax 021 340 00 09
E-mail: journal@ssp-vpod.ch

IMPRESSION
Atar Roto Presse SA, Genève

Nombre de patrons l'invoquent aujourd'hui pour décourager les salariées de faire grève le 14 juin. L'historien Josef Lang revient sur les origines de la paix du travail, ses liens avec le nationalisme et ses impacts délétères sur le mouvement ouvrier.

La paix du travail, un carrefour loin d'être évident

GUY ZURKINDEN
INTERVIEW

SOZIALARCHIV/ PIERRE-YVES MASSOT/ERIC ROSET . PHOTOS

La «paix du travail» est souvent présentée comme le fruit d'un esprit de consensus qui aurait marqué depuis toujours la société suisse …

Josef Lang – L'origine de la paix du travail fait l'objet d'une mythologie très éloignée de la réalité.
Le premier mythe est qu'elle serait le produit d'une société pacifiée, avec peu de luttes ouvrières. C'est totalement faux.
Au cours de son histoire, notre pays a connu trois phases de grèves massives, qui s'inscrivaient à chaque fois dans un contexte européen: 1904-1907; 1917-1921 – durant cette période, seules l'Allemagne et Italie, qui vivent un processus révolutionnaire, comptent plus de grévistes que la Suisse; puis 1944-1947, un cycle de luttes important mais oublié, qui démontre que la «paix du travail» était alors une notion très relative.

Une deuxième thèse courante est que la paix du travail serait le fruit d'une concordance politique développée après la prise de pouvoir des nazis en Allemagne …

C'est un autre mythe. En Suisse, l'entre-deux guerres est au contraire une période de polarisation politique intense.
En novembre 1932, l'armée massacre treize ouvriers à Genève au cours d'une manifestation antifasciste pacifique. Robert Grimm et Konrad Ilg, dirigeants du Parti socialiste suisse (PSS), font le voyage à Genève pour convaincre la gauche de ne pas lancer une grève générale locale – ils craignent l'éclatement d'une grève nationale.
En 1932 toujours, une manifestation réunit 100 000 personnes à Berne, avant tout des employés. Ils protestent contre une baisse des salaires frappant le personnel de la Confédération. En 1933, une telle baisse est même refusée en votation populaire, par 55% des votants!
En 1933, la gauche gagne les élections dans les deux villes les plus «chaudes», Genève et Zurich, contre des partis bourgeois alliés avec les fascistes.
En 1935, on assiste à un bras de fer entre gauche et droite, par deux initiatives populaires interposées. Une première coalition réunissant la droite frontiste, les catholiques conservateurs et les libéraux de droite lance une initiative. Son but: une révision totale de la Constitution dans un sens corporatiste, autoritaire, antisémite, anti-femmes. Cette initiative sera balayée avec 72% de Non.
Trois mois auparavant, une initiative de gauche était soumise au vote. Lancée par une large coalition regroupant l'Union syndicale suisse, l'organisation des employés, les syndicats chrétiens, un mouvement de jeunes paysans et des intellectuels antifascistes, elle demandait un changement de la politique économique et sociale pour sortir de la crise. Une sorte de «New-Deal» à la Suisse, favorable à la protection des salaires, au développement des droits sociaux, etc.
La dynamique est immense: les initiant·e·s récoltent 335 000 signatures – ce qui correspondrait à 1,5 million de paraphes aujourd'hui. Le tiers est récolté par le mouvement des jeunes paysans. Des centaines de meetings sont organisés dans les villes et les villages, avant tout en Suisse allemande. La polarisation est totale. L'initiative réalisera un bon score: 43% de Oui, avec une participation très élevée (84%). Elle réunira des majorités dans les cantons industriels de Soleure, Schaffhouse, les deux Bâle et dans le canton paysan de Berne.

Contrairement à 1918, le mouvement ouvrier dispose alors de solides soutiens …

Lors de la grève générale de 1918, le mouvement ouvrier était très isolé. Il n'avait pas le soutien des paysans, très peu d'appuis venant de secteurs d'employés, d'ouvriers catholiques ou d'intellectuels. Dans les années 1930, une alliance réunit ouvriers, employés, petits et moyens paysans – qui souffrent de la politique déflationniste menée par le Conseil fédéral – et intellectuels antifascistes. C'est un grand changement.

Cette alliance va-t-elle prendre une forme concrète?

Après l'initiative de crise, l'alliance ouvriers-employés-paysans, à laquelle se joignent des catholiques antifascistes, se concrétisera dans le mouvement dit des lignes directrices. Ce mouvement adopte une ligne démocrate, antifasciste, clairement de gauche en matière de politique sociale. Il défend à la fois des salaires plus hauts et des prix plus élevés pour les producteurs.
Le journal *Die Nation* sera son porte-voix. Cet hebdomadaire alémanique tire à plus de 100 000 exemplaires – plus que la *NZZ*, le quotidien de référence de la bourgeoisie. Ce journal s'oppose aux pleins pouvoirs accordés au Conseil fédéral. Il développe une ligne antimilitariste, tout en appuyant la défense nationale. Il critique durement les procès de Moscou, dénonce l'antisémitisme et soutient la République en Espagne.

Quel rôle joue le contexte international?

La guerre civile en Espagne, qui éclate en juillet 1936, a eu un impact énorme, encore renforcé par la victoire du Front populaire en France. Un exemple: dans la *NZZ* et le *Tagwacht* (journal de la social-démocratie), 40% de toutes les lignes publiées en 1936 ont été consacrées à l'Espagne (avant tout) et au Front populaire. 800 brigadistes suisses sont allés combattre en Espagne. Rapporté à la population, il s'agit du contingent le plus important!
Des dizaines de milliers de personnes ont aussi soutenu la République espagnole depuis la Suisse. La confrontation politique sur cette question est très dure: la gauche est favorable aux Républicains alors que la bourgeoisie, dans sa grande majorité, est acquise au général Franco.
Tant 1936 que 1937 sont donc des années de forte polarisation entre gauche et droite.

Pourtant, en 1937, le premier accord de paix du travail est signé …

Durant la crise, de 1932 à 1936, les ouvriers ont subi des baisses de salaires. En 1936, la conjoncture s'améliore, les grèves reprennent.
Le 22 mars 1937, 200 ouvrières cessent le travail à Bienne; le 29 avril, 1000 ouvriers sont en grève dans l'arc horloger. Devant l'extension du conflit, le Conseil fédéral intervient. Il impose un contrat collectif. L'accord prévoit la paix du travail mais, en contrepartie, 10% d'augmentation salariale et six jours de congés payés. Dans un secteur marqué par le corporatisme et la proximité entre patrons et ouvriers, les conflits sociaux causent encore plus de soucis aux capitalistes – et à la direction syndicale.
Ernst Dübi, le chef de l'Association patronale de la métallurgie (ASM), se réunit alors avec Konrad Ilg, le président de la Fédération des travailleurs de l'horlogerie et la métallurgie (FTMH).
Dübi propose à Ilg d'adopter un processus de résolution des conflits – comportant quatre niveaux – qui serait négocié directement entre patrons et syndicats. Ilg est d'accord. Mais il manquera peu pour que cet accord tombe à l'eau. En juillet, des grèves éclatent dans de grandes entreprises zurichoises, où le corporatisme est faible. Réunis en assemblée, 1560 ouvriers de Sulzer, contre 208, votent en faveur de la grève, malgré l'opposition de la FTMH. Les ouvriers réclament des salaires plus élevés. Une votation sur la suite du mouvement a lieu dans les urnes. 1996 sont pour, 640 contre. Il manque 14 voix pour atteindre le quota des trois-quarts nécessaire à la poursuite de la lutte. La grève se termine, l'accord de paix du travail est signé entre l'ASM, la FTMH, les syndicats catholiques, évangéliques et libéraux.
La nouveauté, c'est que cet accord prévoit une paix du travail absolue – et non pas relative au contenu de l'accord signé et à la durée de son application. Toute mesure de lutte est exclue, et cela sans aucune contrepartie matérielle sous la forme d'augmentation des salaires ou de réduction des horaires!

Comment expliquer qu'un syndicat signe un tel accord, alors que climat est propice aux luttes sociales?

C'est lié à la ligne de nationalisme économique adoptée par la FTMH.
Depuis les années 1930, la logique de ce syndicat est totalement liée à l'industrie d'exportation. Or cette dernière exige salaires et prix bas, pour pouvoir exporter plus. Une logique totalement opposée à celle du mouvement des lignes directrices.
Les dirigeants de la FTMH s'opposent aussi à un antifascisme trop marqué. L'industrie d'exportation ne veut pas remettre en question les bonnes relations avec l'Allemagne, un marché important pour ses exportations d'armes.
Konrad Ilg et la FTMH étaient tellement alignés sur les intérêts de l'industrie métallurgique que, en 1941, ils étaient opposés à l'introduction de l'AVS – selon eux, celle-ci aurait renchéri le coût du travail!

Comment cet accord de paix du travail a-t-il été reçu?

Dès 1939, la droite commence à présenter la Paix du travail comme une sorte de mythe national; en 1942, Ilg et Dübi recevront d'ailleurs le titre de docteurs de l'Université de Berne.
Une majorité de la gauche et du mouvement ouvrier y est en revanche opposée. Et le climat social reste loin de l'apaisement.
Dans la chimie bâloise, de grands mouvements de grève éclatent en 1943. Soutenus par la FTMH, les patrons proposent un accord de paix du travail. Ce dernier est largement rejeté par les ouvriers: chez Ciba, par 138 voix contre 1; chez Sandoz, par 912 contre 0. Un nouveau syndicat va se développer dans la branche, et connaîtra un succès fulgurant.
Entre 1944 et 1947, de fortes grèves touchent aussi les secteurs du textile et de la construction – et en partie la métallurgie, à Genève.

La paix du travail a créé un terreau favorable au nationalisme

Au début de l'après-guerre, la paix du travail a donc marqué un tournant important pour la métallurgie (un secteur qui compte 50 000 ouvriers dans 156 entreprises), mais pas au-delà.

Comment expliquer que la paix du travail se soit ensuite imposée si profondément parmi les syndicats et au sein de la société suisse?

Je pense que l'anticommunisme a été un instrument puissant pour discipliner le mouvement ouvrier – avant tout en Suisse allemande. En Suisse romande, le Parti du Travail s'est certes opposé à la paix absolue du travail. Mais ses dirigeants, comme Léon Nicole, avaient été décrédibilisés par leur appui à l'accord entre Staline et Hitler, au putsch à Prague en 1948 et à l'invasion de la Hongrie.
Autre élément important: dans les années 1930, le Parti socialiste a soumis toute sa stratégie à la conquête d'un siège au Conseil fédéral. Dans le canton de Berne, Robert Grimm a d'ailleurs trahi l'alliance avec les jeunes paysans et rompu le mouvement des lignes directrices en 1938, acceptant une alliance avec le PAB, l'ancêtre de l'UDC, et les radicaux. En échange, le PS reçoit deux sièges à l'exécutif bernois.
Un problème du mouvement ouvrier suisse après la guerre était le poids du conformisme nationaliste, même dans ses secteurs combatifs. Sans horizon alternatif, une vague de grèves fond comme neige au soleil.
La chance de développer une telle alternative a pourtant existé lors du grand débat sur la politique d'asile, en 1942 et 1943. À ce moment, de nombreuses femmes et des protestants humanistes se joignent à la gauche et au journal *Die Nation* pour lutter contre le refoulement des Juifs appliqué par le Conseil fédéral – la politique de «la barque pleine». Ils s'opposent ainsi à l'égoïsme national et au régime autoritaire des pleins pouvoirs.
Une force politique capable d'unifier ces énergies a cruellement manqué. Comme le montre l'opposition national-égoïste de Grimm contre les réfugiés italiens en 1943, le PS ne pouvait, ni ne voulait, jouer ce rôle. Et l'avant-garde potentielle de ce mouvement, l'équipe intellectuelle de *Die Nation* liée aux socialistes religieux, ne disposait plus de l'outil organisationnel qu'avait représenté le mouvement des lignes directrices.

Selon ses partisans, la paix du travail aurait permis la croissance de l'économie et du bien-être en Suisse …

L'absence de grèves n'est pas un élément explicatif de la «prospérité suisse». Un pays comme la Suède, qui a connu de nombreuses grèves, applique une politique sociale bien plus développée. Les avancées qu'a connues la classe travailleuse en Suisse sont d'ailleurs en partie le fruit des luttes sociales menées dans des pays voisins!
Je pense plutôt que la logique de la paix du travail, notamment absolue, a créé en Suisse un terreau favorable au nationalisme et à l'exclusion des femmes. Son développement dans les années 1950 s'est accompagné d'une augmentation de la xénophobie, reprise d'ailleurs par les dirigeants de la FTMH et une partie du PS avant même Schwarzenbach. En 1970, ce dernier avait l'appui de la majorités des membres de la FTMH.
Un dernier argument contre la paix du travail: ce sont les conflits qui nourrissent une démocratie; le conformisme est pour cette dernière un poison mortel. ■

HOTEL RISTORANTE iGRAPPOLI

OFFRE DE PRINTEMPS 2019

Chambre double standard CHF ~~360.-~~ 305.- p.p. double superior CHF ~~390.-~~ 330.- p.p.

• 3 nuitées avec buffet de petit déjeuner • 1 "Menu Gourmet" (4 services) • 2 dîners à 3 services • 1 bouteille de vin Merlot **(Validité de l'offre jusqu'au 30/6)**

HÔTEL
• 15% de réduction sur les offres "last Minute"
• 25% de réduction sur la liste des prix

BUNGALOW
• 20% de réduction sur la liste des prix

Hotel Ristorante iGrappoli • 6997 Sessa Tel. 091 608 11 87 • www.grappoli.ch • info@grappoli.ch •

LE COURRIER

Votre abonnement, la garantie d'un média indépendant

Essai Web 2 mois : CHF 19.-

www.lecourrier.ch

Cours de formation SSP

Caisses de pensions: règles et fonctionnement

Comment nos rentes du 2e pilier (prévoyance professionnelle) sont-elles calculées? Quelles sont les caractéristiques d'une bonne ou d'une mauvaise caisse de pensions? Comment évaluer ma propre caisse? Que signifie «primauté des prestations» ou «primauté des cotisations»? Comment financer une retraite anticipée?

Mardi 18 juin 2019, de 9 h 30 à 17 h
Lausanne, Hôtel Continental (Place de la Gare 2)

Intervenant: Stefan Giger, secrétaire général ssp

Gratuit pour les membres du SSP (frais de repas inclus).
Les non-membres paient 300 francs.

Inscription par e-mail: central@ssp-vpod.ch
Indiquez vos coordonnées (nom/prénom + adresse) et le titre du cours!

Délai d'inscription: 4 juin 2019.

Economiser des primes – avec le SSP

Grâce au contrat collectif avec Helsana, les membres SSP ainsi que les membres de leurs familles vivant dans le même ménage (époux/épouse, concubin-e, enfants et jeunes, parents) peuvent profiter d'avantages intéressants :

15 % de réduction sur la plupart des assurances complémentaires

Les personnes déjà assurées chez Helsana ont dorénavant la possibilité de continuer l'assurance-maladie dans le contrat collectif, tout en profitant de la même couverture.

Seule modification en plus des primes plus basses :
Le SSP est responsable de l'encaissement des primes. C'est volontiers que nous transmettons un conseil ou une offre aux personnes assurées en dehors du groupe Helsana.

Pour un contact et de plus amples informations:
nicole.klein@vpod-ssp.ch
Tél. 044 266 52 64
Secrétariat central SSP/VPOD
Case postale 8279
8036 Zurich

vpod ssp

GENÈVE VICTOIRE SUR LA CAISSE DE PENSIONS

L'ALLIANCE ENTRE LOCATAIRES ET SALARIÉ-E-S A PAYÉ

Le 19 mai, le personnel de la fonction publique a engrangé une importante victoire: le projet de recapitalisation de la Caisse de prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG) défendu par les syndicats et l'Asloca a été avalisé dans les urnes. Si les deux modèles de recapitalisation sur la table – le projet de la droite et du Conseil d'Etat s'opposait à celui de l'Asloca et des syndicats – ont été approuvés par près de 53% des votant-e-s, ces derniers/-ères ont largement préféré le second dans la question subsidiaire.

Le système de primauté des prestations (et donc le niveau des rentes) est maintenu, de même que le partage des cotisations entre employeur et assuré-e-s (66%/33%). Et la caisse sera renflouée grâce à la cession par l'Etat de terrains constructibles dans le secteur Praille-Acacias-Vernets (PAV).

Ce résultat «permettra de sauver les rentes des employé-e-s de l'Etat, de capitaliser la caisse de manière quasi neutre pour les contribuables et de proposer des logements abordables en grand nombre pour les habitant-e-s de ce canton qui en ont bien besoin», se félicitait le Cartel intersyndical de la fonction publique, dont le SSP est membre. Et de remercier chaudement «les citoyennes et citoyens genevois de nous avoir fait confiance et de nous permettre de continuer à travailler avec la promesse d'une retraite juste».

L'Asloca, véritable fer de lance de la campagne, s'est pour sa part réjouie «que l'alliance entre locataires, assuré-e-s de la Caisse de pensions de l'Etat de Genève et l'ensemble des salarié-e-s ait pu faire échec à une péjoration encore plus importante des conditions de retraite des soignant-e-s des HUG, des infirmières et infirmiers de l'IMAD et des autres salarié-e-s actifs et actives dans les domaines essentiels au fonctionnement de la société (santé, sécurité, éducation)».

«Les salarié-e-s ne se sont pas laissé diviser entre secteur public et secteur privé, ajoutait l'Asloca. Ils et elles se sont souvenu qu'ils/elles sont aussi, pour l'immense majorité, des locataires. Cette victoire lors d'une votation peut devenir un bras de levier pour résister à des contre-réformes que le pouvoir exécutif est en train de concocter.»

Sur le plan fiscal, en revanche, la large acceptation (58% des voix) de la baisse massive du taux d'imposition des bénéfices (de 24% à 13,99%) prévue par la révision fiscale cantonale représente une défaite regrettée par les organisations de travailleurs/-euses. ■

SERVICES PUBLICS

VAUD LETTRE OUVERTE À LA POPULATION

APPEL POUR UN ENSEIGNEMENT DE LA MUSIQUE ACCESSIBLE

L'Association Vaudoise des Enseignant-e-s de Musique/Syndicat des Services Publics (AVEM-SSP) lance un appel à toutes les personnes sensibles à la cause des écoles de musique du canton. Le but de notre lettre ouverte: d'une part, que les jeunes puissent enfin bénéficier pleinement d'un enseignement de qualité, de proximité et financièrement accessible au plus grand nombre; d'autre part, que les enseignant-e-s puissent bénéficier de conditions de travail à hauteur des exigences de leur formation.

Voilà plus de six ans que la Loi cantonale sur les écoles de musique (LEM) déploie progressivement ses effets. L'année 2018 aurait dû être celle de la pleine mise en vigueur de cette loi. Or, à ce jour:

- le financement fait défaut, les subventions manquent et les montants ont été mal calculés; les écoles de musique sont exsangues;
- les écolages ont pris l'ascenseur dans la plupart des écoles de musique, rendant plus difficile un large accès à nos cours;
- le système de bourse communale sensé palier aux écolages trop élevés pour bien des familles ne fonctionne pas, sauf dans quelques rares communes;
- la convention collective de travail (CCT), demandée depuis des années par le Conseil d'Etat et les employé-e-s (début des travaux en 2005!), rencontre un refus patronal qui bloque tout le processus de création de conditions de travail uniformes et dignes sur l'ensemble du territoire cantonal;
- le salaire des professeur-e-s n'atteint toujours pas la cible prévue et plafonne en-deçà de celui d'un-e enseignant-e du primaire; cela, bien que chaque professeur-e soit détenteur d'un titre de Master.

Ne voulant en aucun cas que la LEM soit un processus inachevé, et dans le but que ses objectifs soient pleinement atteints, nous demandons:

- l'achèvement rapide de la CCT, qui est la colonne vertébrale du processus;
- l'augmentation des subventions allouées aux écoles de musique;
- la maîtrise des écolages pour éviter qu'ils ne pèsent sur le budget des familles et pour laisser ouvert l'accès aux cours de musique pour le plus grand nombre. ■

LORRIS SEVHONKIAN . PRÉSIDENT AVEM-SSP

CAISSE DE PRÉVOYANCE LES ENSEIGNEMENTS DU SCRUTIN GENEVOIS

VOTATION SUR LA CPEG: UN SIGNAL FORT POUR FRIBOURG

La population genevoise était appelée à voter sur la réforme de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Genève (CPEG, *lire ci-dessus*). Deux options étaient en lice: le projet du Conseil d'Etat et celui de la coalition de gauche (Asloca et organisations syndicales).

Le résultat de cette votation était particulièrement observé à Fribourg, où une révision similaire de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) est en cours.

La majorité des Genevois-e-s a opté pour le projet porté par la coalition de gauche. La primauté des prestations sera maintenue: il n'y aura pas de passage à la primauté des cotisations, et les rentes ne diminueront pas. Par ailleurs, la répartition des cotisations entre employeur et salarié-e-s restera identique – le projet du Conseil d'Etat genevois aurait eu pour conséquence une prise en charge nettement plus importante des cotisations par le personnel (42% au lieu de 33%, contre 58% à charge de l'employeur, soit la répartition actuelle qui prévaut à Fribourg).

Le résultat de cette votation constitue un signal fort pour la révision de la CPPEF.

Contrairement à ce qu'affirment ses détracteurs, il montre d'abord que le maintien de la primauté des prestations est une option politiquement et financièrement viable.

Il illustre aussi que la population est susceptible de soutenir les salarié-e-s de la fonction publique face à des projets qui auraient pour conséquence une détérioration considérable de leurs conditions de retraite. Car c'est la qualité des prestations au public qui est en jeu.

Enfin, le scrutin genevois démontre que l'Etat doit mettre la main au porte-monnaie. Le montant de la recapitalisation de la CPEG (4,4 milliards de francs pour 48 000 affilié-e-s) correspondrait, à Fribourg, à un montant de 1,7 milliard de francs (la CPPEF comptant 19 000 affilié-e-s). On est donc dans la même fourchette que le montant alloué par l'Etat du Valais pour la réforme de sa caisse de prévoyance (1,6 milliard).

La conclusion est claire: pour qu'elle ait une chance de passer la rampe, une révision de la CPPEF doit être accompagnée d'un montant substantiel versé par l'Etat, permettant de maintenir les rentes du personnel. Nous évaluons ce montant à 1,5 milliard de francs, sachant qu'il ne s'agit pas d'une somme à payer en une fois, mais d'une compensation – éventuelle – qui s'étalera sur une période de trente ans au moins. ■

GAÉTAN ZURKINDEN . SECRÉTAIRE SSP . RÉGION FRIBOURG

14 JUIN UNE GRÈVE DE TOUTES LES FEMMES

SANS LES MIGRANTES, RIEN NE FONCTIONNE!

La Commission fédérative de la migration du SSP invite toutes les femmes* issues de la migration à participer à la grève des femmes le 14 juin. Montrons que sans les femmes, et sans les migrantes, des secteurs comme les soins, l'accueil des enfants ou le nettoyage ne fonctionneraient pas!

Les femmes migrantes vivent des situations très diverses: on peut être secondas, passer tous les jours la frontière pour venir travailler en Suisse, on peut avoir débarqué sur les côtes de l'Italie et se retrouver en tant que réfugiée Dublin, on peut vivre ici depuis longtemps dans l'ombre et la peur d'être renvoyée.

En tant que membres de la Commission migration, nous sommes particulièrement sensibles aux conditions de vie difficiles de celles qui doivent tout quitter à cause de la guerre, des violences et d'une économie mondialisée qui maintient des régions entières de la planète dans la pauvreté.

Les femmes sont de plus en plus nombreuses parmi les migrant-e-s. Elles viennent faire le travail que d'autres ne veulent pas faire: le travail domestique et de soins. Des tâches invisibles, non reconnues et non valorisées. Le modèle de la prise en charge à domicile, 24 heures sur 24 par une seule personne, est en train de devenir un marché rentable pour les entreprises privées. Celles-ci profitent d'une faille de la législation fédérale: l'économie domestique n'est pas soumise à la Loi sur le travail!

Le 14 juin, nous ferons grève pour exiger la fin de l'exploitation du travail de care des migrantes, la reconnaissance des diplômes, la régularisation de toutes les employées domestiques sans statut légal et l'extension de la Loi sur le travail à l'économie domestique!

Les migrantes qui demandent l'asile en Suisse ont souvent subi des violences. Elles doivent pouvoir rester et bénéficier d'un accueil qui leur permette de reconstruire leurs vies sans la peur d'être renvoyées. Les procédures dans le domaine de l'asile ne tiennent pas suffisamment compte des violences spécifiques au genre.

Aussi, le statut de séjour des femmes migrantes est souvent lié à leur statut marital. En cas de violences domestiques, la pression est énorme à ne pas dénoncer pour ne pas devoir quitter le pays. Cette logique est inacceptable!

Le 14 juin, nous ferons grève pour que chaque femme ait le droit d'être protégée, quels que soient son pays d'origine, sa couleur de peau, son statut marital, son orientation sexuelle, son identité de genre. Et pour que chacune puisse bénéficier de conditions de vie et de travail dignes!

L'égalité est un droit pour toutes*, non pas le privilège de quelques-unes! ■

COMMISSION FÉDÉRATIVE DE LA MIGRATION

La santé des femmes au travail préoccupe peu. Pourquoi, et comment y remédier? Entretien avec Viviane Gonik, ergonome retraitée à Genève, à la veille de la grève féministe du 14 juin [1].

Les femmes souffrent au travail

MANON TODESCO . L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
THIERRY PORCHET/ L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL . PHOTO

Même dans l'ombre, les femmes ont toujours travaillé, aux champs ou à l'usine. Tantôt vues comme dangereuses ou immorales, les travailleuses ont toujours été considérées comme illégitimes au travail, et donc rejetées par les hommes. Encore aujourd'hui, une épouse ou une mère qui travaille peut être regardée d'un mauvais œil. Si les femmes ont été des actrices clés de l'économie à travers les époques, elles restent trop souvent associées à leur rôle domestique, au sein du foyer, là où leur place est estimée naturelle.
Tout comme celles des hommes, les conditions de travail des femmes ont des répercussions sur leur santé. Mais celles-ci ne sont pas reconnues par les politiques actuelles de santé et d'assurances sociales, laissant la place à des discriminations envers elles. Viviane Gonik, ergonome et spécialiste en santé du travail à la retraite, nous en dit plus.

En quoi la santé des femmes au travail est-elle différente de celle des hommes?
Viviane Gonik – Mise à part la question liée à la reproduction, elle n'est pas si différente que cela justement, si ce n'est que les maladies professionnelles touchant les femmes sont peu étudiées, peu considérées et peu reconnues par les assurances sociales. On a toujours réservé aux femmes des problèmes d'ordre psychologique, notamment la fameuse crise de nerfs, et minimisé ses troubles physiques. C'est là où se situe le vrai problème.

À quels risques les femmes sont-elles exposées?
Historiquement, le travail des femmes a toujours été considéré comme léger et sans risque, contrairement à celui des hommes, jugé lourd et physique. Il suffit de se pencher sur quelques métiers très féminisés, comme les caissières, les infirmières ou encore le personnel de crèche, pour se rendre compte du contraire. Certes, porter un sac de ciment est lourd, mais déplacer une personne âgée qui bouge et se débat, c'est autre chose.
À l'origine des problèmes de santé, on retrouve les questions de postures ou de charges, chez les couturières, les femmes de chambre ou les caissières, entraînant des troubles musculo-squelettiques. Il y a aussi la manipulation de produits toxiques et autres substances chimiques pouvant engendrer cancers ou allergies, par exemple dans la coiffure, la cosmétique, la blanchisserie ou encore l'horlogerie.

Comment expliquer cette différence de traitement?
Il y a plusieurs éléments. Les syndicats se sont traditionnellement toujours intéressés aux hommes. C'est ainsi que la question de la santé au travail s'est construite autour des métiers typiquement masculins et des pathologies telles que la silicose ou encore les maladies liées à l'amiante. Dans les années 1970-1980, quand les hommes revenaient du travail avec les habits couverts d'amiante, la question des épouses qui les lavaient ne s'est jamais posée… Idem pour la recherche, qui est très lacunaire. Beaucoup d'études ont été menées sur le lien entre travail et cancer du sein chez l'homme, pourtant rare, alors que cela a peu été investigué pour les femmes.
L'autre problème, c'est l'imprécision des données, car les statistiques en Suisse ne sont pas sexuées. Il y a en outre une rigidité de notre système: le syndrome du canal carpien, par exemple, est reconnu comme maladie professionnelle liée aux gestes répétitifs partout, sauf en Suisse!
Enfin, d'elles-mêmes, les femmes ne font pas le lien entre leur travail et leurs problèmes de santé, tout comme les médecins posent rarement à leurs patientes la question de la profession exercée.

Il faut dire que, même pour les hommes, faire reconnaître une maladie professionnelle est un parcours du combattant…
En effet, un signalement à la Suva demande un très gros travail, et il est rare de réussir à réunir toutes les preuves. Ce système de protection de la santé au travail a été conçu au début du XXe siècle et devrait être remis en question pour tous, hommes et femmes. Il a été construit autour de secteurs d'activités, mais non de l'activité réelle. Ce mélange des genres empêche la prise en compte de nombreux facteurs. Sans oublier que les valeurs limites sont calculées sur une semaine de travail de 40 heures, ce qui exclut les emplois à temps partiel, majoritairement occupés par des femmes… ■

[1] Article publié dans *l'Evénement syndical*, mai 2019.

Pour aller plus loin:

http://www.invisiblequifaitmal.uqam.ca/

Laurent Vogel: *La santé des femmes au travail en Europe. Des inégalités non reconnues.*

Rolande Pinard: *L'envers du travail, le genre de l'émancipation ouvrière.*

Sur le terrain

UNE PRISE DE CONSCIENCE PROGRESSIVE

Comment mieux protéger les femmes au travail?
Concernant l'usage de produits dangereux, il existe aujourd'hui des produits de remplacement qui sont moins nocifs pour la santé. La formation est aussi un bon outil de prévention.
Pour le reste, il est clair que diminuer la charge de travail aurait un impact sur la santé de la travailleuse: si deux femmes de chambre sont prévues pour faire un lit, elles se casseront moins le dos.
La tendance est, hélas, aux baisses d'effectifs.
Enfin, les syndicats doivent continuer de s'emparer de la question des femmes et les hommes doivent, à leur tour, soutenir leurs luttes sans pour autant se mettre sur le devant de la scène.

Pensez-vous que les choses sont en train de bouger?
La prise de conscience se fait petit à petit. Le lien entre travailleuses, syndicalistes et scientifiques, comme le pôle de recherche canadien «L'invisible qui fait mal», peut créer des dynamiques intéressantes. ■

Carte blanche à LAURENT GABERELL

PUBLIC EYE

LES MILLIARDS TOXIQUES DE SYNGENTA

Dans un nouveau rapport, *Public Eye* met pour la première fois en lumière l'ampleur d'un commerce aussi secret que lucratif: les pesticides extrêmement dangereux. En croisant les données de Philips McDougall, une société d'analyse de marché, avec la liste des 310 substances présentant les risques les plus élevés pour la santé ou l'environnement, établie par le *Pesticide Action Network* (PAN), nous estimons ce marché à environ 22 milliards de dollars en 2017, ou quelque 1,8 million de tonnes de substances actives. Environ deux tiers de ces volumes ont été vendus dans des pays en développement ou émergents.

Alors que Syngenta vante ses efforts en matière d'innovation et de durabilité, l'enquête inédite de *Public Eye* révèle que la commercialisation de pesticides extrêmement dangereux est au cœur de son modèle d'affaires. 15 des 32 pesticides présentés comme ses produits vedettes figurent sur la liste noire de PAN. En 2017, le géant bâlois a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 3,9 milliards de dollars grâce aux pesticides extrêmement dangereux, selon nos estimations. La multinationale profite de la faiblesse des réglementations dans des pays comme le Brésil, l'Argentine ou l'Inde pour continuer à vendre ses «blockbusters» toxiques, dont bon nombre ne sont plus autorisés en Suisse ou dans l'Union européenne. «Il est urgent de mettre fin à cette exploitation des normes de protection moins sévères de certains pays», s'insurge Baskut Tuncak, Rapporteur spécial de l'ONU sur les droits humains et les substances toxiques.

Pour comprendre les conséquences de l'utilisation massive des pesticides extrêmement dangereux, *Public Eye* s'est concentrée sur le Brésil, principal marché de Syngenta. De nombreuses études scientifiques montrent des taux très inquiétants de malformations congénitales, de cancers et d'autres maladies chroniques dans les régions où les plus grandes quantités de pesticides sont épandues. Dans l'Etat du Mato Grosso, au cœur des monocultures, nous avons rencontré des parents d'enfants malades, des travailleurs agricoles et des experts. Malgré un climat de peur, des voix s'élèvent pour dénoncer ce modèle d'affaires dont les effets délétères sur la santé et l'environnement sont toujours plus évidents.

En collaboration avec *Repórter Brasil, Public Eye* a aussi analysé les données du programme national de contrôle de la qualité de l'eau potable. Les résultats montrent que des millions de Brésiliens et Brésiliennes sont exposés à un cocktail de pesticides dont les effets, à long terme, sont inconnus. L'atrazine fait partie des substances les plus fréquemment détectées. Classé perturbateur endocrinien et toxique pour la reproduction, cet herbicide, interdit en Suisse et dans l'Union européenne en raison de sa propension à contaminer les nappes phréatiques, se retrouve dans 85% des échantillons d'eau potable. Syngenta est le leader des ventes de ce pesticide parmi les plus controversés au monde.

Pour protéger les générations futures, il est impératif de retirer du marché les substances les plus toxiques et de les remplacer par des alternatives plus sûres.

Dans une pétition, *Public Eye* demande à Syngenta de s'engager enfin à mettre un terme à la production et à la vente de pesticides extrêmement dangereux. En tant que pays hôte du numéro un mondial des pesticides et pays producteur, la Suisse doit aussi prendre ses responsabilités en interdisant l'exportation de pesticides bannis sur son sol en raison de leurs effets sur la santé ou l'environnement, comme le demande une motion de la conseillère nationale Lisa Mazzone (Verts/GE).

Face au refus des firmes comme Syngenta d'agir sur une base volontaire, les autorités doivent inscrire dans la loi un devoir de diligence en matière de droits humains et d'environnement, tel que le propose l'Initiative pour des multinationales responsables, et s'engager en faveur d'un traité international sur les pesticides extrêmement dangereux. ■

Après leur succès sur la fiscalité, les bourgeois partent à l'assaut de l'AVS. Un combat d'envergure s'annonce.

Lendemain de victoire patronale

GUY ZURKINDEN . RÉDACTEUR

« Les entreprises multinationales se réjouissent.» [1]

C'est la première conséquence de la large acceptation de la RFFA en votation populaire, le 19 mai dernier. Sondés par le quotidien de la *Banhofstrasse*, les dirigeants de Roche et Novartis ne cachent pas leur satisfaction: les deux transnationales sises à Bâle pourront combiner les niches fiscales offertes par la nouvelle loi fédérale avec un taux d'imposition des bénéfices abaissé de 22,3% à 13%. À Genève, les sociétés de négoce se tapent aussi dans le dos: acceptée en parallèle à la RFFA, la révision fiscale cantonale entraînera une dégringolade du taux d'imposition – de 24,1% à 13,99%.

ENTRE 12% ET 16%. *Swissholdings*, la faîtière qui regroupe d'importantes sociétés transnationales établies en Suisse, le souligne avec gourmandise: à la suite de l'acceptation de la RFFA, «de nombreux cantons proposeront bientôt des taux attractifs entre 12% et 16%.» Les grandes entreprises qui ne bénéficiaient pas des statuts fiscaux cantonaux voient la vie en rose: «Dans de nombreuses firmes, on est visiblement content d'apprendre un allègement fiscal» [2]. Dans ce contexte, l'initiative visant à fixer un taux d'imposition minimal dans les cantons, annoncée par Christian Levrat, le président du Parti socialiste suisse (PSS), «arrive comme la grêle après les vendanges», comme le soulignait notre collègue Agostino Soldini, secrétaire central au SSP.
En Suisse romande, des taux plancher ont déjà passé la rampe dans les cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel. La prochaine bataille se jouera à Fribourg, avec une votation cantonale le 30 juin *(lire en page 9)*. À noter que, suivant Berne, la population soleuroise a refusé une baisse drastique de l'imposition des sociétés (de 21,4% à 13,1%).

ILS MONTENT AU CRÉNEAU. Deuxième effet post 19 mai: la fumée sociale propagée par les partisans de la révision fiscale se dissipe. L'encre du communiqué socialiste célébrant une «victoire historique» n'avait pas encore séché que patronat et droite passaient aux choses sérieuses. Mardi 21 mai, l'Union patronale suisse posait ses exigences en conférence de presse: il s'agit de rapidement élever l'âge de la retraite des femmes à 65 ans (à l'horizon 2025), tout en augmentant la TVA de 0,3%, puis enchaîner avec une hausse générale dès 2027. Le jour précédent, les Jeunes radicaux proposaient leurs recettes, sous la forme de quatre projets d'initiatives populaires. Tous rejoignent les revendications patronales – qui s'en étonnera – visant à faire travailler les salarié-e-s plus longtemps. Philippe Nantermod, vice-président du parti libéral-radical, ne les contredira pas. Mais il veut faire un pas après l'autre: «La retraite à 65 ans pour tous, c'est la prochaine étape» [3]. C'est aussi la position de Gerhard Pfister, le président du PDC [4].

DEMAIN, AVS 21. Le chemin patronal est tracé. Sa première phase sera concrétisée par le projet AVS 21, que présentera le conseiller fédéral (PS) Alain Berset en août. Au menu: l'élévation de l'âge de la retraite pour les femmes, couplée à une augmentation de la TVA (+0,7%) et à une «flexibilisation» de l'âge de sortie du marché du travail.
Les Jeunes socialistes ont déjà indiqué qu'ils lanceraient le référendum contre un tel projet. Qu'en est-il du PSS? «Il y a eu un temps d'accord politique, mais le combat reprend. S'il n'y a pas de compensation réelle pour les femmes, alors nous n'accepterons pas cette hausse de l'âge de la retraite. Et nous n'aurons pas peur de saisir le référendum», répondait Ada Marra, la vice-présidente du PSS [5]. Mme Marra n'a pas spécifié ce qu'elle entendait par «compensation réelle». La précision aurait certainement intéressé les militantes qui préparent d'arrache-pied la grève féministe du 14 juin. D'autant plus que les dirigeants du PDC et du PLR parlent aussi de «compensations sociales» visant à faire passer la pilule des 65 ans.

UN COMBAT À MENER. L'Union syndicale suisse annonce qu'elle s'opposera à l'élévation de l'âge de la retraite des femmes. Quant au camp syndical qui a fait bataille contre la RFFA, il est déterminé: «Nous allons mener le combat. Et j'ai bon espoir qu'il y ait une coalition de tous les syndicats. Non seulement parce que les femmes subissent déjà des discriminations au niveau salarial, mais aussi parce que c'est un combat de principe», a indiqué Agostino Soldini. ■

[1] *NZZ*, 20 mai 2019.
[2] Idem.
[3] *Tribune de Genève*, 21 mai 2019.
[4] *NZZ*, 21 mai 2019.
[5] *Tribune de Genève*, 21 mai 2019.

UN PAS POUR LES SENIORS

Le Conseil fédéral propose d'instaurer une rente-pont pour les chômeurs et chômeuses âgé-e-s de 60 ans et plus se trouvant en fin de droit. Cette mesure bienvenue évitera aux personnes concernées de tomber à l'aide sociale ou de devoir griller leurs avoirs de vieillesse avant l'âge de la retraite.
En revanche, le gouvernement refuse de renforcer la protection contre le licenciement pour les travailleurs et travailleuses âgé-e-s. Quand le Conseil fédéral bouge en matière sociale, c'est toujours à pas comptés. ■

SANTÉ, M. ROCHE

Jeudi 9 mai, *Le Temps* organisait son *Forum des 100* consacré à la transition écologique. Présent parmi une brochette de grands patrons, André Hoffmann, vice-président de Roche Holding, y a fait part des contradictions qui le déchirent: «Je trouve incompréhensible l'idée qui voudrait que, dès que je passe la porte de mon entreprise, je deviens un monstre focalisé sur la génération des profits. Et que je redeviens cette personne avec qui on peut prendre un verre quand j'en sors» (*Le Temps*, 10 mai). La solution est simple: ne jamais prendre de verre avec M. Roche. ■

LES RAISINS DE LA COLÈRE

«C'est le capital qui capte une part tendanciellement croissante du produit national, or le capital – actions et sociétés – est détenu davantage par le 1% des revenus les plus hauts que par les 50% les plus bas». Voilà l'explication donnée par M. Dembinski, le directeur de l'Observatoire de la finance, à l'augmentation des inégalités en Europe (*Tribune de Genève*, 18-19 mai). Et de résumer sa conséquence en une phrase: «Qui sème le vent, récolte la tempête». ■

« SYNDICAT » ?

La *NZZ am Sonntag* (12 mai) jubile. L'hebdomadaire conservateur a enfin trouvé un «syndicat» favorable à l'élévation de l'âge de la retraite au-delà des 65 ans. Il s'agit plus précisément de l'association Employés Suisse, qui compte 16 000 salarié-e-s, avant tout des cadres œuvrant dans la métallurgie et la pharma. Cette organisation s'est distinguée en 2017 en prenant position en faveur de semaines de travail de 60 heures. Elle-même ne se définit pas comme un syndicat. Mais un joli titre vaut bien une (grosse) entorse à la rigueur journalistique. ■

Carton Rouge

À Magdalena Martullo Blocher. Interrogée par la *Schweiz am Wochenende* (11 mai), la conseillère nationale UDC, patronne du groupe EMS-Chemie, a interdit à ses employées toute participation à la grève des femmes. Mme Blocher a même menacé de licencier d'éventuelles réfractaires. Pour la CEO ultra-conservatrice, la démocratie et la souveraineté populaire louées par son parti ont donc une limite claire: la porte de son usine. À ne pas oublier ■

Le 14 juin, Letekidan Tesfaye participera à la grève des femmes. Cette Erythréenne, mère de deux enfants, dénoncera les violences subies par les femmes migrantes — dans leur pays d'origine, sur les routes de l'exil et à leur arrivée en Suisse.

«En Libye, les femmes vivent l'enfer»

GUY ZURKINDEN . INTERVIEW
ERIC ROSET . PHOTO

Pourquoi as-tu fui ton pays?
Letekidan Tesfaye – L'Erythrée est une dictature terrible. Le service militaire y est obligatoire, pour une durée indéterminée, y compris pour les femmes. On n'y reçoit pas de salaire. Dans l'armée, les femmes sont souvent soumises à des violences sexuelles.
J'ai fui le service militaire. Malheureusement, la police m'a retrouvée et mise en prison. Dans les geôles d'Erythrée, il y a beaucoup de violences, de tortures. Je me suis enfuie, puis cachée durant six mois avant de quitter le pays avec un compagnon.

Comment s'est passée la route de l'exil?
Nous nous sommes rendus en bus à la frontière. Puis nous avons marché toute la nuit dans la forêt, jusqu'au Soudan. Pour une femme, c'est particulièrement dangereux. Cinq jeunes hommes nous ont attrapés. Comme je n'avais pas d'argent, ils ont voulu me kidnapper. Un militaire soudanais nous a sauvé la vie.
Un mois plus tard, à Khartoum, j'ai trouvé un travail. Mais comme je n'avais pas de permis, la police m'a mise en prison. Nous dormions par terre; une nuit, un policier a essayé d'abuser de moi. J'ai hurlé, il s'est enfui. Après cet incident, ils m'ont libérée. Quelques mois plus tard, j'ai traversé le désert jusqu'en Libye.
À l'époque, la route libyenne était déjà très dangereuse. Les passeurs entassaient trente personnes sur un pick-up Toyota et fonçaient. Quand quelqu'un tombait, ils ne s'arrêtaient pas. Certains payaient leur voyage, puis devaient payer de nouveau au milieu du désert – sinon, ils restaient prisonniers. Aujourd'hui, c'est encore bien pire.
De Libye, j'ai pris un petit bateau en bois, surchargé. Nous sommes arrivés sains et saufs à Lampedusa. Ce n'est pas le cas de tous. Parfois, les passeurs détruisent les bateaux en mer. Si ceux-ci coulent loin des côtes, personne n'est au courant.

Et l'arrivée en Europe?
En Italie, j'ai vu des migrants qui dormaient dans la rue, je n'y ai donc pas demandé l'asile. Fin 2008, je suis arrivée en Suisse. À cause des accords de Dublin, les autorités ont voulu me renvoyer. Une nuit, la police a débarqué dans ma chambre. Ils m'ont attachée et amenée à l'aéroport de Zurich. J'ai hurlé, ils ont dû renoncer à me mettre dans l'avion. De retour à Fribourg, ils ont voulu à nouveau m'expulser. J'ai commencé à avoir des idées suicidaires.
Mon mari a été renvoyé trois fois vers l'Italie, qui lui avait pourtant refusé l'asile. La troisième fois, il a crié aussi dans l'aéroport; ils l'ont alors mis trois mois en prison. À ce moment, j'étais enceinte de notre première fille.
En Suisse, nous pensions arriver enfin dans un pays libre, après de longues épreuves. Alors ce qui nous est arrivé a été très difficile à gérer. Le cauchemar s'est arrêté en 2011, quand nous avons reçu un permis B.
Quand on reçoit l'autorisation de séjour, on doit affronter d'autres problèmes: la langue, la culture, la formation, le travail. Au pays, j'étais maîtresse à l'école primaire, mon mari aide-infirmier. Ici, notre formation n'est pas reconnue.

Tu es en contact avec des migrantes coincées en Libye. Quelle est leur situation?
5000 Erythréens sont bloqués en Libye, un pays en guerre. Dans les camps, les réfugiés sont entassés et manquent de médicaments, de nourriture, d'eau. Il y a eu beaucoup de morts en raison de la tuberculose. Des gardiens vendent des réfugiés aux mafias. Celles-ci les battent, mettent des plastiques brûlants sur leur corps puis envoient la vidéo à leur famille. Ils exigent parfois des milliers de dollars.
Pour les femmes, c'est pire à cause des violences sexuelles. Une migrante m'a raconté que, dans un camp, 35 femmes avaient été mises enceintes par le même violeur. C'est un enfer.

Le 14 juin, tu te mobiliseras. Avec quelles revendications?
Les migrantes bloquées en Libye doivent vivre. Il faut que la situation de ces milliers de femmes soit connue. Et quand elles arrivent ici, elles doivent être accueillies. Aujourd'hui, les autorités suisses refusent l'asile en disant que la situation est meilleure en Erythrée, alors que rien n'a changé. Pour les victimes de tels traumatismes, c'est la fin du monde. Cette réalité doit changer.
Il faut aussi aider ces réfugiées à vraiment s'intégrer: les écouter, les aider à apprendre la langue avec des cours de qualité, à trouver du travail. Les femmes sont l'avenir de la société. Si elles ne vont pas bien, cela se répercutera sur la prochaine génération *(lire aussi en page 9)*. ■

Mot-clé

15 mai

C'est la date à laquelle des centaines de milliers de professeur-e-s et d'élèves brésilien-ne-s ont mené une impressionnante journée nationale de grève, largement suivie dans tout le pays.
Il s'agissait de la plus importante mobilisation depuis l'entrée en fonction du gouvernement Bolsonaro, le 1er janvier 2019. La journée de lutte était convoquée par les plus importants syndicats et associations étudiantes du pays.
La colère des manifestant-e-s était d'abord motivée par l'annonce du Ministère de l'enseignement (MEC) qu'il réduirait de 5% le budget de l'éducation publique – 30% pour les universités publiques et les instituts fédéraux d'enseignement supérieur. Une annonce qui s'inscrit dans la campagne permanente du gouvernement Bolsonaro contre le système d'éducation public et les enseignant-e-s «marxistes». «Pour l'extrême droite, les universités sont plus que des foyers de gauche, des antres de dépravation des mœurs. Si les minorités sexuelles s'assument, si les Noirs s'affirment, si les femmes se libèrent, ce serait la faute à l'éducation et à sa grande figure, Paulo Freire» résumait Renato Janine Ribeiro, professeur de philosophie politique et ancien ministre de l'Education[1]. Le gouvernement tente aussi de favoriser les énormes groupes privés investissant dans l'éducation – notamment à distance.
L'autre raison de la colère qui s'est exprimée le 15 mai est la réforme du système de prévoyance. Élaborée par le Ministre de l'économie, Paulo Guedes, celle-ci combine coupes dans les rentes, élévation de l'âge de la retraite et passage à un système basé sur la capitalisation. Elle est rejetée par l'ensemble des syndicats et mouvements populaires. Ceux-ci appellent à une grève générale le 15 juin prochain afin d'enterrer ce projet de démantèlement. ■

[1] *Libération*, 16 mai 2019.

Pérou. Un million de paysans en lutte

Les petits agriculteurs se sont massivement mobilisés le 14 mai au Pérou. Alors que le pays est plongé dans une profonde crise politique, économique et sociale, marquée par l'emprisonnement de quatre anciens présidents en raison d'un scandale de corruption, 47% des paysans vivent dans une situation de pauvreté extrême. Ils ont donc bloqué routes et autoroutes dans plusieurs régions du pays, exigeant une politique favorable aux petites exploitations plutôt qu'aux multinationales. ■

Turquie. Un an de lutte face à Cargill

Les 14 travailleurs licenciés il y a un an pour avoir formé une section syndicale à l'usine Cargill de Bursa-Orhangazi, en Turquie, sont déterminés à faire respecter leurs droits. Pour marquer le premier anniversaire de leur lutte, ces militants syndicaux et leurs sympathisant-e-s se sont rassemblé-e-s devant le siège de Cargill à Istanbul, appelant la société à réintégrer immédiatement les 14 salariés. L'Union internationale des travailleurs de l'alimentation, de l'agriculture et de l'hôtellerie (UITA) les soutient. ■

Algérie. Pour la libération de Louisa Hanoune

Des millions d'Algériennes et Algériens sont engagé-e-s dans une révolution inédite. Ils et elles affrontent cependant une répression grandissante. C'est dans ce contexte que Louisa Hanoune, secrétaire générale du parti des Travailleurs, a été arrêtée de manière totalement arbitraire. Le Tribunal militaire de Blida maintient cette militante dans un état d'isolement total depuis le 9 mai. Un appel pour sa libération immédiate a été lancé. Plus d'infos: almadoanor@bluewin.ch ■

Rectificatif

Une coquille s'est glissée dans la Carte blanche de notre édition du 10 mai (page 11), intitulée «Dix thèses sur la migration forcée». Le nombre d'exilé-e-s mort-e-s en traversant la Méditerranée depuis le début des années 2000 est supérieur à 40 000, et non 400 000. Plus d'infos ici: https://blogs.mediapart.fr/claude-calame/blog/080118/pres-de-40000-personnes-exilees-mortes-en-mediterranee-un-crime-contre-l-humanite ■